



Revue Jeunes et société

Directive éditoriale pour les dossiers thématiques

Dossier thématique

- Un dossier thématique est constitué d'au moins trois articles portant sur un thème prédéfini.
- Généralement, le dossier thématique est accompagné d'articles hors-thème.
- Le dossier thématique est coordonné par une ou des personnes qui veillent à une couverture large et approfondie du thème.
- Le dossier thématique est ouvert et il fait l'objet d'un appel à contribution largement diffusé, de manière à favoriser l'inclusion de perspectives variées. S'il peut parfois s'inscrire dans les suites d'un colloque ou d'une autre rencontre, il ne saurait se limiter à une compilation de contributions présélectionnées.
- Les articles d'un dossier thématique sont soumis au même processus d'arbitrage rigoureux que les autres articles de la revue.
- Le dossier est accompagné d'une introduction thématique qui en pose le contexte et présente le contenu. Cette introduction thématique du dossier est évaluée uniquement par la rédaction de la revue.

Proposition d'un dossier thématique

- Toute proposition de dossier thématique doit être transmise à la rédaction de la revue (rjs@ucs.inrs.ca) en incluant les informations suivantes :
 - Noms, affiliations et courriels de l'équipe de coordination du dossier (trois personnes maximum). Lorsqu'il y a plusieurs personnes, une doit être identifiée une comme contact principal.
 - Titre provisoire du dossier.
 - Présentation de la thématique en vue de l'appel à contributions (1 à 3 pages).
 - Noms et affiliations d'auteurs pressentis (s'il y a lieu).
 - Proposition de calendrier de production (diffusion de l'appel; réception des résumés de propositions; acceptation des résumés; réception des textes complets¹).
- La rédaction de la revue fait une première évaluation de pertinence de la proposition de dossier et suggère éventuellement des précisions ou modifications.
- Une proposition jugée pertinente par la rédaction est soumise au Comité de rédaction de la revue qui statue sur son acceptation.
- Une fois la proposition acceptée par le Comité de rédaction, les coordonnateurs du dossier sont avisés et la revue diffuse l'appel à propositions.

¹ On retiendra en général les balises suivantes : diffusion de l'appel (3 à 5 semaines après que la rédaction ait jugé la proposition de thématique admissible); réception des intentions (environ 8 semaines après la diffusion de l'appel); acceptation des intentions (2 semaines après la réception des intentions); réception des textes complets (5 à 8 mois après l'acceptation des intentions).

Rôle des coordonnateurs du dossier thématique

- Rédaction de la présentation de la thématique.
- Soutien à la diffusion de l'appel à propositions.
- De concert avec la rédaction de la revue, évaluation de la pertinence des intentions reçues.
- Proposition d'experts pour l'arbitrage des textes reçus.
- Rédaction de l'introduction thématique.

Appel à contributions type pour un dossier thématique

Appel à contributions - [*Titre du thème*]

La Revue Jeunes et société lance un appel à contributions pour un dossier sur le thème [*Titre du thème*] coordonné par [*Noms des coordonnateurs du dossier*].

Les intentions de contributions (3 000 signes maximum, espaces compris), incluant un titre préliminaire, une présentation du sujet (contexte et positionnement dans la littérature), son traitement (méthodologie) et les principaux résultats, doivent être adressées à rjs@ucs.inrs.ca au plus tard le [*date de réception des intentions*]. Les auteurs dont les propositions sont retenues seront avisés au plus tard le [*date d'acceptation des intentions*]. L'acceptation de l'intention ne présume pas de l'acceptation de l'article, lequel sera soumis à la procédure d'évaluation habituelle de la revue (évaluation par les pairs).

Les articles complets (en français, maximum 60 000 signes, espaces compris, références incluses, accompagné d'un résumé de 1500 signes, espaces compris) devront être soumis avant le [*date de réception des textes complets*] en version électronique sur le [portail de la revue](#).

Les auteurs sont invités à consulter la [politique éditoriale](#) de la revue et les [directives aux auteurs](#) pour la préparation des textes finaux. La revue n'accepte que les textes originaux et inédits qui ne sont pas en évaluation par une autre revue.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, contacter rjs@ucs.inrs.ca.

Présentation de la thématique

[*Insérer présentation de la thématique 1-3 pages + références*]